



## COMPTE RENDU DE LA CAPA DES SAENES DU 19 NOVEMBRE 2014

La commission administrative paritaire des SAENES est présidée par Mme VIOT, Secrétaire Générale adjointe de l'académie.

Madame TURLURE Pascale est nommée secrétaire de séance.

Madame ROUX Chantal est nommée secrétaire adjointe.

### **POINT 2 : Réductions majorations d'ancienneté au titre de l'année 2013**

*Rappel des critères de tri :*

- Avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le grade
- total de réductions obtenues les 3 années précédentes.

*En cas d'égalité, les agents sont départagés par ancienneté d'échelon puis par l'échelon le plus important.*

➤ **CLASSE NORMALE** : 211 agents évalués et 190 mois à répartir

63 agents ont bénéficié de 2 mois de réduction

64 agents ont bénéficié de 1 mois de réduction

➤ **CLASSE SUPERIEURE** : 79 agents évalués et 71 mois à répartir

24 agents ont bénéficié de 2 mois de réduction

23 agents ont bénéficié de 1 mois de réduction

➤ **CLASSE EXCEPTIONNELLE** : 62 agents évalués et 56 mois à répartir

19 agents ont bénéficié de 2 mois de réduction

18 agents ont bénéficié de 1 mois de réduction

Un agent conteste l'avis défavorable donné par son évaluateur à l'issu de son entretien. L'UNSA et la CGT demandent la levée de cet avis défavorable, le dossier ne comportant pas clairement de mise en cause de la valeur professionnelle de l'agent.

Cette question est soumise au vote : 4 votes pour et 5 abstentions.

L'avis défavorable est donc levé.

### **POINT 2 : Titularisation au 1er décembre 2014**

Le stage de deux secrétaires administratives a été prolongé de 90 jours en raison de leur temps partiel à 80%. La CAPA se prononce pour leur titularisation à l'unanimité.

### **POINT 3 : QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question diverse de la part des représentants des personnels.

Mme VIOT évoque la question du recrutement des SAENES classe supérieur pour la rentrée 2016 et interroge les représentants du personnel sur la possibilité d'ouvrir le concours professionnel à l'externe à des candidats de niveau BAC +2. Il s'agit d'une réflexion menée au niveau académique.

Mr MICHEL demande si cette ouverture à l'externe réduirait le nombre de postes pour les collègues du concours interne. Mme VIOT confirme qu'il y en aurait moins.

L'UNSA indique qu'elle donnera sa réponse ultérieurement.

La séance est levée à 15h15.

**Les commissaires paritaires d'A&I- UNSA**

**Patrick MICHEL, Chantal ROUX, Sophie PLAMONT, Cyril HENRY, Françoise OMESS**